

MAXIMUM^{MD}

**Toupie à arbre
plongeant ou fixe**



N° de modèle. 054-2433-0

IMPORTANT:

Veuillez lire attentivement ce guide avant d'utiliser cet article et le conserver aux fins de consultation ultérieure.

**GUIDE
D'UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

Fiche technique	4
Consignes de sécurité	5
Schéma des pièces clés	10
Instructions d'utilisation	12
Entretien	24
Dépannage	26
Liste des pièces	27
Garantie	32

REMARQUE: Si des pièces sont manquantes ou endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler notre service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.

**CONSERVEZ CES CONSIGNES**

- Ce guide contient des consignes de sécurité et d'utilisation importantes. Lisez et respectez toutes les instructions lorsque vous utilisez cet article.

No de modèle : 054-2433-0 | Contactez-nous au 1 888 670-6682

FICHE TECHNIQUE

Tension nominale	120 V ~ 60 Hz
Intensité d'alimentation nominale	14 A
Vitesse à vide	10 000-25 000 tr/min
Capacité du mandrin	1/4 et 1/2 po (6.4 et 12.7 mm)

CONSIGNES DE SÉCURITÉ:



AVERTISSEMENT!

Les symboles de sécurité contenus dans ce guide d'utilisation indiquent les dangers potentiels. Vous assumez la responsabilité entière de bien comprendre les symboles de sécurité et l'explication associée. Les avertissements de sécurité ne permettent pas en soi d'éliminer les dangers et ne remplacent aucunement les mesures adéquates de prévention des accidents.



AVERTISSEMENT!

Ce symbole d'alerte de sécurité signale une mise en garde, un avertissement ou un danger. Si vous ne respectez pas un message d'avertissement, vous pourriez vous blesser gravement ou blesser quelqu'un d'autre. Pour réduire le risque de blessure, d'incendie et de décharge électrique, veuillez toujours observer les mesures de sécurité.

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE OUTIL

Afin d'utiliser cet outil, veuillez lire attentivement ce guide d'utilisation et toutes les étiquettes apposées sur celui-ci avant de l'utiliser. Conservez ce guide à des fins de consultation ultérieure.

IMPORTANT :

Cet outil ne doit être réparé que par un technicien agréé. Pour de plus amples renseignements, composez le numéro sans frais 1 888 670-6682 pour joindre le service d'assistance.

VEUILLEZ BIEN LIRE TOUTES LES CONSIGNES.

CONSERVEZ CES CONSIGNES.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE RELATIFS AUX OUTILS ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT!

Lisez tous les avertissements de sécurité, les consignes, les illustrations et la fiche technique fournis avec cet outil électrique. Le non-respect de toutes les consignes ci-après peut entraîner des décharges électriques, un incendie ou de graves blessures.

CONSERVEZ TOUS LES AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES POUR CONSULTATION ULTRÉRIEURE.

Le terme «outil électrique» employé dans les messages d'avertissement correspond à un outil raccordé au secteur (muni d'un cordon d'alimentation) ou à un outil électrique alimenté par une batterie (sans fil).

MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ DANS L'AIRE DE TRAVAIL

- **Gardez l'aire de travail propre et bien éclairée.** Les endroits encombrés ou sombres sont propices aux accidents.
- **N'utilisez pas d'outils électriques dans des environnements explosifs, par exemple en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables.** Les outils électriques produisent des étincelles qui pourraient enflammer ces matières.
- **Gardez les enfants et les spectateurs à distance lors de l'utilisation d'un outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

SÉCURITÉ RELATIVE À L'ÉLECTRICITÉ

- **Les fiches d'outil électrique doivent correspondre à la prise électrique. Ne modifiez la fiche d'aucune façon.** Ne branchez jamais un outil électrique muni d'une fiche mise à la terre sur une prise d'appoint. L'emploi d'une fiche non modifiée et de la prise correspondant exactement à la fiche réduit le risque de décharge électrique.
- **Évitez tout contact avec les surfaces mises à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Les risques de décharge électrique sont accrus lorsque votre corps est en contact avec une surface mise à la terre.
- **N'exposez pas les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** Toute introduction d'eau dans l'outil électrique augmente le risque de décharge électrique.
- **N'utilisez pas le cordon de façon abusive.** N'utilisez jamais le cordon pour transporter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Tenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, des bords tranchants et des pièces mobiles. Un cordon endommagé ou emmêlé augmentera le risque de décharges électriques.
- **Lors de l'utilisation d'un outil électrique à l'extérieur, employez uniquement une rallonge qui peut être utilisée à l'extérieur.** L'utilisation d'une rallonge conçue pour une utilisation à l'extérieur réduit le risque de décharge électrique.
- **Si vous devez utiliser l'outil électrique dans un endroit humide, employez une source d'alimentation munie d'un disjoncteur différentiel de fuite de à la terre (DDFT).** L'utilisation d'un disjoncteur de fuite à la terre réduit le risque de décharge électrique.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- **Restez vigilant, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez un outil électrique.** N'utilisez pas d'outil électrique lorsque vous êtes fatigué, malade, ou sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments. Un moment d'inattention lors de l'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
- **Utilisez un équipement de protection individuelle.** Portez toujours des lunettes de sécurité. Un équipement de protection tel qu'un masque antipoussières, des chaussures de sécurité antidérapantes, un casque de sécurité, ou un casque antibruit utilisée dans des conditions appropriées réduiront le risque de blessures.

- **Évitez le démarrage accidentel.** Assurez-vous que le bouton Marche/Arrêt est en position d'arrêt avant de brancher l'outil dans une prise de courant et/ou d'insérer la batterie dans l'outil, de soulever ou de porter l'outil. Le transport d'outils électriques alors que votre doigt se trouve sur le bouton Marche/Arrêt ou le branchement d'un outil électrique dont le bouton Marche/Arrêt est en position de marche est susceptible de causer des accidents.
- **Retirez les clés de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée sur la pièce tournante d'un outil électrique peut causer des blessures.
- **Ne travaillez pas en extension.** Gardez toujours un appui solide et un bon équilibre. Cela vous permet de mieux maîtriser l'outil électrique dans les situations imprévues.
- **Portez des vêtements appropriés.** Ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux. Gardez les cheveux et les vêtements à l'écart des pièces mobiles. Les vêtements amples, bijoux et cheveux longs peuvent se prendre dans les pièces mobiles.
- **Si les outils sont équipés de dispositifs de dépoussiérage, assurez-vous qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** L'utilisation de ces dispositifs de dépoussiérage peut réduire les dangers présentés par la poussière.
- **Ne sous-estimez pas les mesures de sécurité à prendre et ne laissez pas l'habitude vous mener à la négligence, même si vous êtes un utilisateur chevronné.** Un manque d'attention peut conduire à de graves blessures en moins d'une fraction de seconde.

CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- **Ne forcez pas l'outil.** Utilisez le bon outil pour le travail à effectuer. Un outil approprié exécutera le travail plus efficacement et de façon moins dangereuse s'il est utilisé dans les limites prévues.
- **N'utilisez pas l'outil si le bouton Marche/Arrêt ne permet pas de le mettre en marche ou de l'arrêter.** Tout outil qui ne peut pas être contrôlé par son interrupteur à détente est dangereux et doit être réparé.
- **Débranchez la fiche de la source d'alimentation ou la batterie, si amovible, de l'outil électrique avant de procéder à tout réglage, changement d'accessoires, ou encore au rangement des outils électriques.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent les risques de mise en marche accidentelle de l'outil.
- **Rangez les outils électriques au repos hors de la portée des enfants.** Ne laissez aucune personne qui n'est pas familière avec l'outil électrique, ou ces consignes, utiliser l'outil électrique. Dans les mains de personnes n'ayant pas reçu des instructions adéquates, les outils sont dangereux.
- **Entretenez les outils électriques et les accessoires.** Vérifiez qu'aucune pièce mobile n'est mal alignée ou bloquée, qu'aucune pièce n'est brisée et assurez-vous qu'aucun autre problème ne risque d'affecter le bon fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faites réparer l'outil avant de l'utiliser de nouveau.
- **Beaucoup d'accidents sont causés par des outils mal entretenus.** Gardez les outils bien affûtés et propres. Des outils de coupe bien entretenus munis d'accessoires tranchants réduisent le risque de blocage et facilitent leur contrôle.

- Utilisez l'outil électrique, les accessoires, les mèches, etc., selon les consignes, en tenant compte des conditions de travail et du travail à effectuer. L'emploi d'un outil électrique pour une fonction pour laquelle il n'a pas été conçu peut occasionner une situation dangereuse.
- Veillez à ce que les poignées et surfaces de préhension soient toujours sèches, propres et exemptes de traces de graisse ou d'huile. Des poignées et des surfaces de préhension glissantes ne permettent pas d'assurer la sécurité et le contrôle de l'outil dans des situations imprévues.

RÉPARATION

- Faites réparer l'outil par un technicien qualifié qui n'utilisera que des pièces de rechange identiques. Cela garantit le maintien de la sécurité de l'outil électrique.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES AUX TOUPIES

- Tenez l'outil par ses surfaces de prise isolées seulement, car l'outil pourrait entrer en contact avec son propre cordon. Si l'accessoire de coupe touche un fil sous tension, cela peut mettre l'outil électrique sous tension et donner une décharge électrique à l'utilisateur.
- Utilisez des pinces ou un autre moyen pratique pour fixer et soutenir la pièce à une plate-forme stable. Tenir votre travail par la main ou contre votre corps le rend instable et peut entraîner une perte de contrôle.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES POUR LA TOUPIE

- L'étiquette située sur l'outil peut comprendre les symboles suivants. Les symboles et leur définition sont les suivants:

V Volts

A Ampère

Hz Hertz

W Watts

min minutes

~ Courant alternatif

n₀ Vitesse à vide

 Construction de classe II

.../min or ...min⁻¹ Tours ou cycles par minute

RPM Tours par minute

 AVERTISSEMENT – Afin de réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le guide d'utilisation.

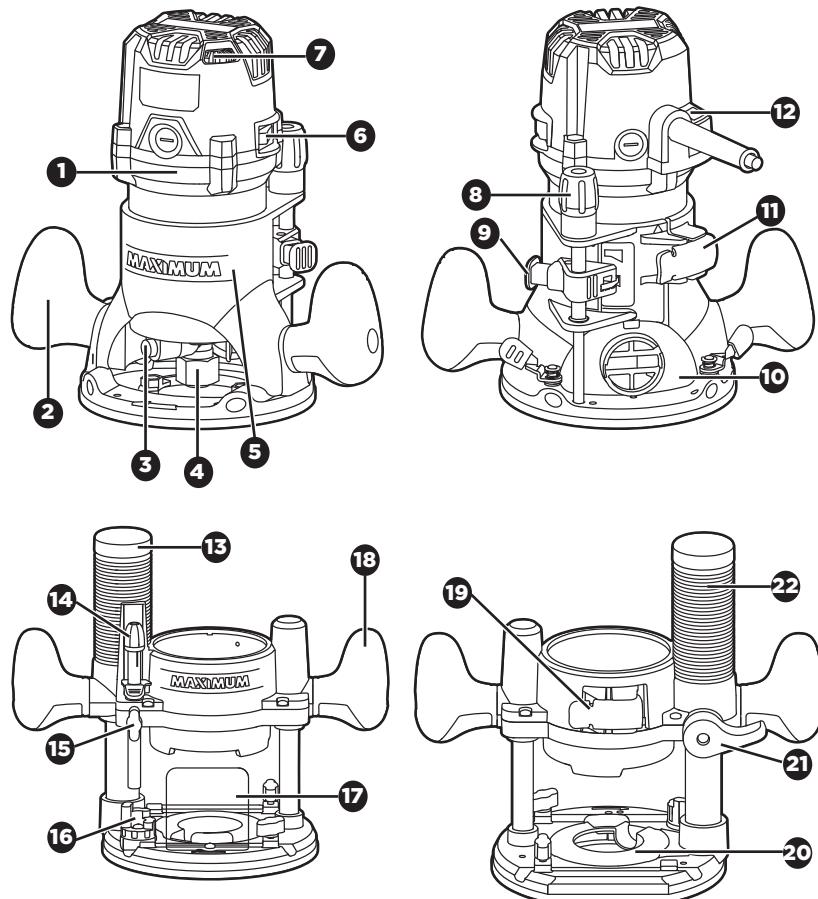
 AVERTISSEMENT – Pour réduire le risque de blessure, portez toujours des lunettes de protection.

 AVERTISSEMENT – Pour réduire le risque de blessure, portez toujours des protecteurs antibruit.

- Assurez-vous toujours que la surface de travail est exempte de clous et autres objets étrangers. Couper un clou peut faire rebondir le fer de toupie et l'outil, et endommager ainsi le fer de toupie.
- Ne tenez jamais une pièce à travailler dans une main et l'outil en marche dans l'autre main. Ne placez jamais les mains près ou sous la surface de coupe. Le bridage du matériau et le guidage de l'outil à deux mains est une méthode de travail plus sûre.
- Portez toujours des lunettes de protection et un masque antipoussière. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Utiliser des dispositifs de sécurité personnels et travailler dans un environnement sécuritaire réduisent le risque de blessure.
- Gardez les poignées sèches, propres et exemptes d'huile et de graisse. Les mains glissantes ne peuvent pas contrôler en toute sécurité l'outil électrique.
- Ne démarrez jamais l'outil lorsque le fer de toupie est enfoncé dans le matériau. Le bord tranchant du fer de toupie peut s'accrocher au matériau et entraîner une perte de contrôle du fer de toupie.
- La toupie peut faire beaucoup de bruit pendant le toupillage; portez une protection antibruit pendant l'opération.
- Utilisez uniquement des embouts de toupie avec une vitesse supérieure à la vitesse à vide de l'outil.

CONTENU DE LA BOÎTE:

Bloc-moteur, arbre plongeant, arbre fixe, 2 mandrins (1/4 et 1/2 po/6,4 et 12,7 mm), guide de coupe rectiligne, 2 adaptateurs de dépoussiérage, 2 déflecteurs de copeaux, gouille de centrage, guide de coupe (bague de copiage, douille de guidage), clé à mandrin, vis pour montage sur table, coffret moulé par soufflage et guide d'utilisation.

SCHÉMA DES PIÈCES CLÉS

NO	PIÈCE	NO	PIÈCE
1	Poignée latérale	12	Indicateur d'outil « EN MARCHE »
2	Bouton de blocage d'arbre	13	Couvercle de l'orifice d'aspiration
3	Couvercle des balais de carbone	14	Bouton de réglage micrométrique
4	Bouton de verrouillage	15	Bouton de blocage de la tige de profondeur
5	Protecteur de cordon	16	Tourelle de butées de profondeur
6	Détente	17	Déflecteur de copeaux
7	Protège-meule	18	Poignée
8	Meule	19	Bride du moteur
9	Loquet de protection	20	Couvercle antipoussière
10	Orifice d'aspiration	21	Levier de blocage de la plongée
11	Bride du moteur	22	Tube d'extraction des poussières



AVERTISSEMENT!

- Sortez la toupie de son emballage et examinez-la attentivement. Ne jetez pas la boîte ni tout autre matériel d'emballage tant que toutes les pièces n'ont pas été examinées.

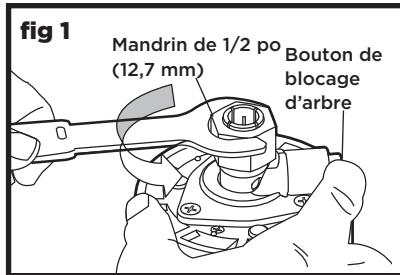
MODE D'EMPLOI

SÉLECTION DE FER DE TOUPIE

Cette toupie est livrée avec un mandrin de 1/2 po (12,7 mm) et un mandrin de 1/4 po (6,4 mm) acceptant les fers de toupie avec des queues de 1/2 po (12,7 mm) et 1/4 po (6,4 mm). Les mandrins de 1/2 po (12,7 mm) et 1/4 po (6,4 mm) peuvent être installées séparément sur l'outil.

INSTALLATION DU MANDRIN DE 1/4 PO (6,4 MM) (fig 1)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Retirez le bloc-moteur de la toupie de l'arbre fixe ou plongeant.
3. Placez le bloc-moteur de la toupie à l'envers sur son capuchon supérieur avec le mandrin orienté vers le haut.
4. Appuyez sur le bouton de blocage de l'arbre pour engager et verrouiller l'arbre et le mandrin de 1/2 po (12,7 mm). Placez la clé (incluse) sur le mandrin de 1/2 po (12,7 mm) et tournez-la dans le sens antihoraire pour retirer le mandrin de 1/2 po (12,7 mm).
5. Vissez le mandrin de 1/4 po (6,4 mm) dans le sens horaire sur l'arbre.
6. Tout en maintenant le bouton de blocage de l'arbre enfoncé pour engager l'arbre, placez la clé sur le mandrin de 1/4 po (6,4 mm) et tournez-la dans le sens horaire jusqu'à ce que le mandrin de 1/4 po (6,4 mm) soit serré.



RETRAIT DU MANDRIN DE 1/4 PO (6,4 MM) (fig 1)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Tout en maintenant le bouton de blocage de l'arbre enfoncé pour engager l'arbre, placez la clé sur le mandrin de 1/4 po (6,4 mm) et tournez-la dans le sens antihoraire pour retirer le mandrin de 1/4 po (6,4 mm).
3. Si vous souhaitez réutiliser le mandrin de 1/2 po (12,7 mm), vous pouvez suivre les instructions ci-dessus pour l'installation.

AVERTISSEMENT!



- Arrêtez toujours le moteur de la toupie et débranchez la toupie avant d'effectuer des réglages ou d'installer des accessoires. Sinon, l'outil pourrait se mettre en marche accidentellement, ce qui pourrait entraîner de graves blessures.

INSTALLATION D'UN FER À TOUPIILLER (fig 2)

1. Éteignez le moteur et débranchez la toupie de la source d'alimentation.
2. Retirez le bloc-moteur de l'arbre fixe ou plongeant.
3. Placez le bloc-moteur de la toupie à l'envers sur son capuchon supérieur avec le mandrin orienté vers le haut.
4. Appuyez sur le bouton de blocage de l'arbre pour engager et verrouiller l'arbre et le mandrin. Placez la clé sur le mandrin et tournez-la dans le sens antihoraire pour le desserrer légèrement afin de faciliter l'insertion de la queue du fer de toupie.
5. Insérez la queue du fer de toupie dans le mandrin aussi loin que possible, puis faites-la sortir jusqu'à ce que le fer de toupie se trouve à environ 1/8 à 1/4 po (3,2 à 6,4 mm) de la face du mandrin.
6. Une fois la queue du fer de toupie insérée et le bouton de blocage de l'arbre enfoncé pour engager l'arbre, placez la clé sur le mandrin et tournez-la dans le sens horaire jusqu'à ce que le mandrin soit fermement serré sur le fer de toupie.

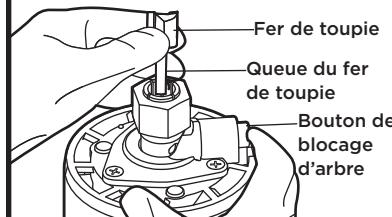
RETRAIT D'UN FER À TOUPIILLER (fig 2)

1. Éteignez le moteur et débranchez la toupie de la source d'alimentation.
2. Retirez le bloc-moteur de l'arbre fixe ou plongeant.
3. Placez le bloc-moteur de la toupie à l'envers sur son capuchon supérieur avec le mandrin orienté vers le haut.
4. Appuyez sur le bouton de blocage de l'arbre pour engager et verrouiller l'arbre et le mandrin. Placez la clé sur le mandrin et tournez-la dans le sens antihoraire pour desserrer légèrement le mandrin.
5. Enlevez la queue du fer de toupie.

REMARQUE:

- Si le fer de toupie ne peut pas être retiré, vous pouvez retirer le mandrin et le fer de toupie ensemble, puis cognez le fer de toupie afin de le faire sortir du mandrin.
- Pour assurer une prise correcte de la queue du fer de toupie et minimiser le faux-rond, la queue du fer de toupie doit être insérée dans le mandrin d'une profondeur d'au moins 5/8 po (15,9 mm).

fig 2

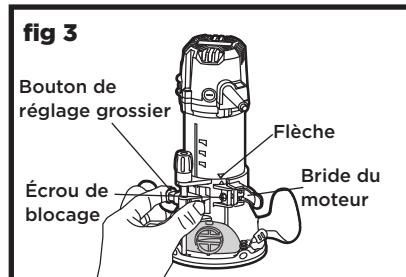


AVERTISSEMENT!

- Serrez fermement le mandrin pour éviter que le fer de toupie ne glisse. Si le mandrin n'est pas bien serré, le fer de toupie peut se détacher pendant l'utilisation et causer des blessures graves.
- N'utilisez pas de fer de toupie dont le diamètre est supérieur à celui des deux ouvertures de la sous-plaque (2 po [50,8 mm]). Un fer de toupie plus grand ne passera pas à travers l'ouverture de la sous-plaque, causera des dommages à la sous-plaque et au bloc-moteur, et pourrait causer des blessures graves à l'utilisateur.

INSTALLATION DU BLOC-MOTEUR À L'ARBRE FIXE (fig 3)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Placez l'arbre fixe sur une surface plane.
3. En ayant le dos de l'arbre fixe face à vous, ouvrez la bride du bloc-moteur.
4. Appuyez sur le bouton de réglage grossier pendant que vous alignez le bloc-moteur sur l'arbre fixe afin que les flèches s'alignent.
5. Faites glisser le bloc-moteur dans l'arbre fixe.
6. Le bloc-moteur de la toupie va maintenant glisser vers le haut ou vers le bas lorsque le bouton de réglage grossier est enfoncé.
7. Une fois tous les réglages effectués, fermez fermement la bride du bloc-moteur.

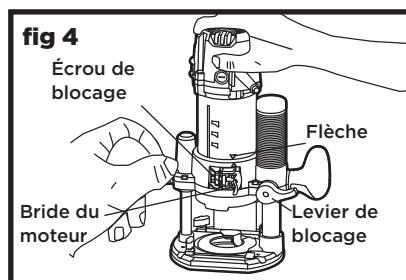


RETRAIT DU BLOC-MOTEUR DE L'ARBRE FIXE (fig 3)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Placez la toupie sur une surface plane.
3. En ayant le dos de toupie face à vous, ouvrez la bride du bloc-moteur.
4. Appuyez sur le bouton de réglage grossier tout en sortant le bloc-moteur de la toupie de l'arbre fixe.

INSTALLATION DU BLOC-MOTEUR À L'ARBRE PLONGEANT (fig 4)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Placez l'arbre plongeant sur une surface plane.
3. En ayant l'arrière de l'arbre plongeant face à vous, ouvrez la bride du bloc-moteur et assurez-vous que le mécanisme de plongée est en position « VERS LE BAS » avec le levier de blocage de la plongée verrouillé.
4. Alignez la flèche sur le bloc-moteur avec la flèche sur l'arbre plongeant, puis abaissez le bloc-moteur dans l'arbre plongeant.
5. Faites glisser le bloc-moteur dans l'arbre aussi loin que possible.
6. Fermez fermement la bride du bloc-moteur.



RETRAIT DU BLOC-MOTEUR DE L'ARBRE PLONGEANT (fig 4)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Placez la toupie sur une surface plane.
3. En ayant l'arrière de l'arbre plongeant face à vous, ouvrez la bride du bloc-moteur et assurez-vous que le mécanisme de plongée est en position « VERS LE BAS » avec le levier de blocage de la plongée verrouillé.
4. Sortez le bloc-moteur de l'arbre.

DÉFLECTEURS DE COPEAUX (fig 5)

POUR L'ARBRE FIXE :

1. Pour fixer, placez le déflecteur de copeaux en position et pliez les côtés tout en appuyant dessus le déflecteur jusqu'à ce qu'il s'enclenche (fig. 5a).
2. Pour retirer le déflecteur de copeaux de l'arbre fixe, appuyez sur les languettes jusqu'à ce que le déflecteur de copeaux se dégagé de l'arbre, puis retirez-le.

POUR L'ARBRE PLONGEANT :

1. Insérez le déflecteur de copeaux dans la vis de l'arbre plongeant (fig. 5b).
2. Faites glisser le déflecteur de copeaux vers la droite pour le verrouiller.
3. Pour retirer le déflecteur de copeaux, glissez-le simplement vers la gauche, puis retirez-le de l'arbre plongeant.

ADAPTATEUR DE DÉPOUSSIÉRAGE

POUR L'ARBRE FIXE (fig 6)

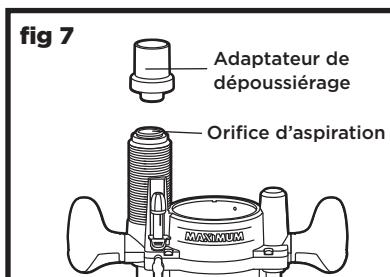
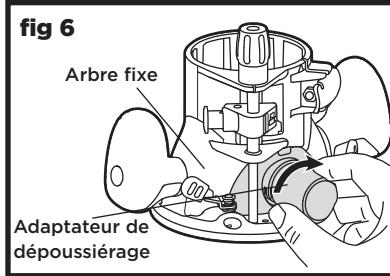
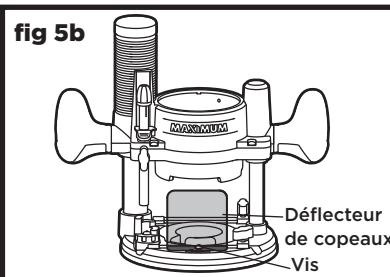
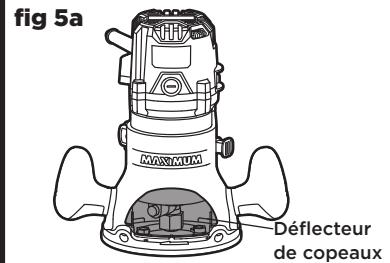
Pour fixer l'adaptateur de dépoussiérage sur l'arbre fixe, alignez les deux nervures surélevées de l'adaptateur de dépoussiérage avec les fentes de l'orifice d'aspiration, puis insérez l'adaptateur de dépoussiérage dans l'orifice d'aspiration situé à l'arrière de l'arbre fixe. Faites tourner l'adaptateur jusqu'à ce qu'il soit fixé sur l'arbre.

Un tuyau d'aspiration de 1 1/4 po (3,2 cm) peut être raccordé directement à l'adaptateur de dépoussiérage.

ADAPTATEUR D'EXTRACTION DE POUSSIÈRE POUR LA BASE DE PLONGÉE (fig 7)

Pour attacher l'adaptateur d'extraction de poussière sur la base de plongée, retirez d'abord le couvercle du port sous vide, puis insérez l'adaptateur d'extraction de poussière dans le port à vide.

Un tuyau à vide de 1 1/4 po (3,2 cm) peut être relié directement à l'adaptateur d'extraction de poussière.



RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR

(fig 8)

1. Arrêtez la toupie.
2. Retirez la sous-plaque de l'arbre fixe en retirant trois vis. Installez la base fixe sur la table de toupie en vous référant au guide d'utilisation de la table de toupie pour des informations d'installation détaillées.
3. Desserrez la bride du moteur de la toupie.
4. Insérez la clé dans le trou de réglage sur le dessus de table. Tournez la tige de réglage de profondeur sur la toupie dans le sens horaire avec la clé pour déplacer la bride/l'écrou vers le haut, ou dans le sens antihoraire pour déplacer la bride/l'écrou vers le bas.
5. Une fois la profondeur de coupe souhaitée définie, serrez la bride du moteur de la toupie.

MONTAGE DE LA TABLE (fig 9)

1. Débranchez la toupie.
2. Retirez la sous-plaque en plastique de l'arbre de toupie (fig. 9a).
3. Desserrez les vis et retirez la plaque de montage de toupie universelle de la table à toupie.
4. Mettez la toupie à l'envers et alignez les trois trous au centre de la plaque de montage de toupie universelle avec les trous de la toupie.
5. Insérez une vis de montage de la table (inclusa) dans chacun des trois trous de la plaque de montage de toupie universelle et dans les trous de l'arbre de toupie, puis serrez fermement chaque vis (fig. 9 b).

fig 8a

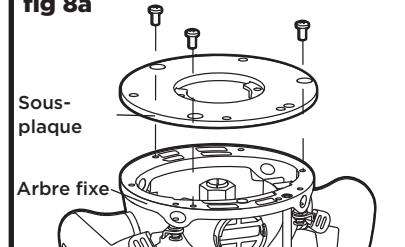


fig 8b

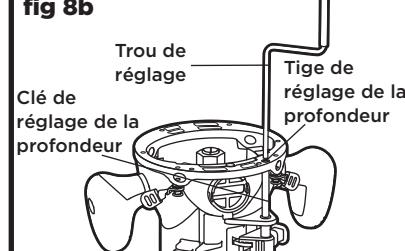


fig 9a

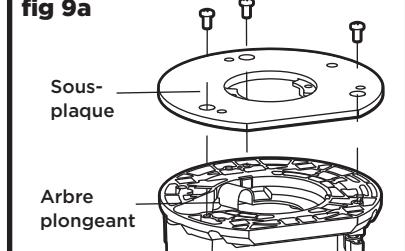
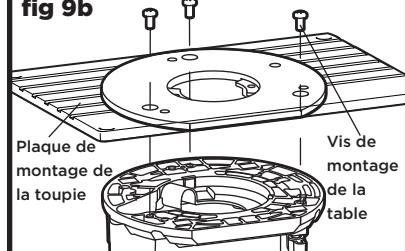


fig 9b



REMARQUE: L'arbre fixe peut être fixé à la plaque de montage de toupie d'une manière similaire à l'arbre plongeant. Reportez-vous au guide d'utilisation de la table à toupie pour des informations d'installation détaillées.

INSTALLATION D'UNE BAGUE DE COPIAGE (fig 10)

Pour fixer la bague de copiage sur l'arbre fixe ou plongeant, positionnez-la et fixez-la à l'arbre avec les vis (fournies).

GUIDE DE COUPE RECTILIGNE (fig 11)

L'ensemble de combinaisons de toupies est livré avec un guide de coupe rectiligne. Ce guide de coupe rectiligne peut être utilisé comme une aide dans les applications de toupillage telles que les bordures décoratives, le rabotage et le taillage rectiligne, le rainurage et l'engravure.

Pour assembler le guide de coupe rectiligne, insérez deux tiges de guide de coupe rectiligne dans les trous du guide, puis utilisez deux vis (fournies) pour verrouiller les tiges du guide en place.

Pour fixer le guide de coupe rectiligne à l'arbre fixe ou à l'arbre plongeant, insérez simplement les tiges du guide dans les fentes de montage du guide, de gauche ou de droite. Réglez le guide de coupe rectiligne à la position souhaitée, puis fixez-le en tournant deux vis de blocage dans le sens horaire.

fig 10

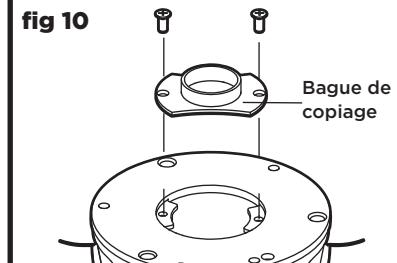


fig 11a

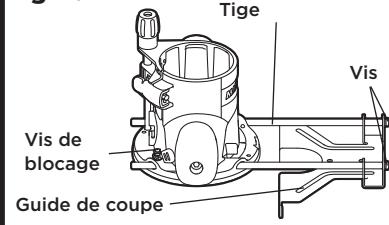
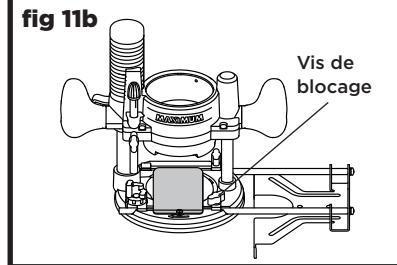


fig 11b



RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR AVEC ARBRE FIXE (fig 12)

L'arbre fixe est conçu avec un mécanisme de réglage précis. Lorsque le fer de toupie est abaissé à la position approximative souhaitée (réglage grossier), le mécanisme peut alors être réglé avec précision à la profondeur précise.

Réglages grossiers :

Appuyez sur le bouton de réglage grossier pour abaisser ou relever rapidement le fer de toupie à une profondeur approximative.

Réglages fins :

L'anneau indicateur de profondeur située sur la molette de réglage fin est marqué en incrément de $1/256$ po (0,1 mm). Tournez la molette de réglage fin dans le sens antihoraire de 180° (1/2 tour) pour abaisser le fer de toupie de $1/32$ po (0,8 mm). Un tour complet de 360° dans le sens antihoraire (zéro « 0 » à zéro « 0 ») abaisse le fer de toupie de $1/16$ po (1,6 mm).

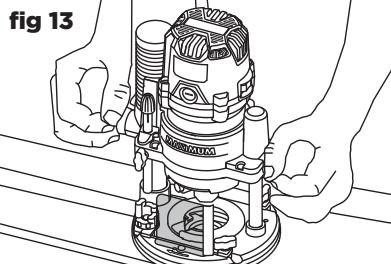
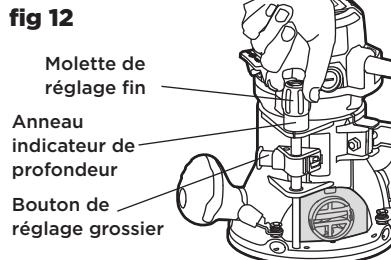
L'anneau indicateur de profondeur peut être réinitialisé à zéro « 0 » sans déplacer la molette de réglage micrométrique. Cela permet à l'utilisateur de commencer les réglages à partir de tout point de référence souhaité.

RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR AVEC MÉCANISME DE PLONGÉE DE L'ARBRE PLONGEANT (fig 13)

La fonction de l'arbre plongeant simplifie les réglages de profondeur et permet au fer de toupie de pénétrer facilement et avec précision dans la pièce à travailler.

Pour abaisser le fer de toupie, relâchez le levier de blocage de la plongée en le déplaçant vers le « haut » en position déverrouillée. Avec les deux mains, appliquez une pression descendante uniforme sur le mécanisme de plongée jusqu'à ce que le fer de toupie atteigne la profondeur souhaitée, puis déplacez le levier de blocage de la plongée vers le « bas » en position verrouillée.

Pour relever le fer de toupie et le mécanisme de plongée, déverrouillez le levier de blocage de plongée et le fer de toupie. Le mécanisme de plongée se rétracte automatiquement de la pièce et revient en position relevée.



MÉCANISME DE PLONGÉE AVEC TIGE DE PROFONDEUR ET TOURELLE DE BUTÉES DE PROFONDEUR (fig 14)

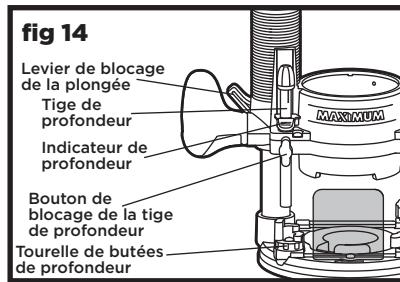
La tige de profondeur et la tourelle de butées de profondeur permettent de contrôler la profondeur de coupe du mécanisme de plongée comme suit :

1. Une fois le fer de toupie installé, abaissez doucement le bloc-moteur jusqu'à ce que son extrémité touche juste la surface plane sur laquelle la toupie est assise. Verrouillez le levier de blocage de la profondeur de plongée. C'est la position «zéro» à partir de laquelle d'autres réglages de profondeur peuvent être effectués avec précision.
2. Pour régler la profondeur de coupe souhaitée, tournez la tourelle de butées de profondeur jusqu'à ce que la butée la plus basse s'aligne avec la tige de profondeur. Desserrez le bouton de blocage de la tige de profondeur et abaissez la tige de profondeur jusqu'à ce qu'elle touche la dernière butée de la tourelle. Faites glisser l'anneau indicateur de profondeur jusqu'à ce que la ligne rouge indique zéro sur l'échelle de profondeur; cela indique le point où le fer de toupie entre en contact avec la pièce à travailler.
3. Pour régler la profondeur de coupe souhaitée, faites glisser la tige de profondeur jusqu'à ce que la ligne rouge indicatrice de profondeur indique la profondeur de coupe souhaitée, puis fixez la tige en place en serrant fermement le bouton de blocage de la tige de profondeur.
4. Déverrouillez le levier de blocage de profondeur de plongée pour permettre au foret de se rétracter automatiquement en position haute.
5. La profondeur de coupe souhaitée peut maintenant être obtenue en plongeant la toupie jusqu'à ce que la tige de profondeur touche la butée sélectionnée sur la tourelle.

UTILISATION DE LA TOURELLE DE BUTÉES DE PROFONDEUR POUR RÉGLAGE DE COUPES PROFONDES (fig 14)

Pour obtenir des coupes profondes, effectuez toujours plusieurs coupes de plus en plus profondes en commençant par la butée la plus haute de la tourelle, puis, après chaque coupe, faites tourner la tourelle à la prochaine butée plus basse jusqu'à ce que la butée la plus basse soit atteinte.

Chaque butée accroît la profondeur de 1/4 po (6,4 mm). Les 4 butées représentent un total de «0» po à 3/4 po (19 mm) avec une rotation de la tourelle de 360°. Répétez cette étape si nécessaire.



RÉGLAGES MICROMÉTRIQUES AVEC TIGE DE PROFONDEUR ET TOURELLE DE BUTÉES DE PROFONDEUR

La tige de profondeur comporte un bouton de réglage micrométrique qui tourne une vis (à l'intérieur de la tige) dans le sens horaire ou dans le sens antihoraire pour abaisser ou relever la tige de profondeur sur la tourelle afin de régler avec précision la profondeur de plongée.

Chaque tour complet du bouton de réglage micrométrique ajuste la profondeur de plongée à environ 5/128 po (1,0mm). Une ligne indicatrice de référence est marquée sur la tige de profondeur sous le bouton de réglage micrométrique pour définir un point de référence de « 0 ».

Lors du réglage de la profondeur de plongée, assurez-vous toujours que le bouton de réglage micrométrique a été tourné (dans le sens horaire) de plusieurs tours depuis le plus haut niveau avant de régler la tige de profondeur et la tourelle de butées de profondeur.

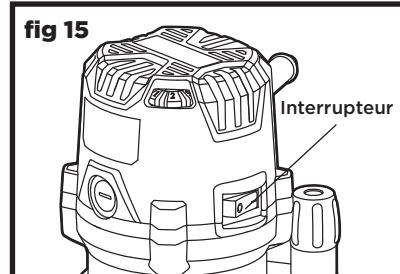
Pour utiliser le bouton de réglage micrométrique après avoir réglé la tige de profondeur et la tourelle, vérifiez le réglage final de la profondeur et procédez au réglage micrométrique comme suit :

- Pour augmenter la profondeur de plongée avec précision, relevez la vis de réglage micrométrique en tournant le bouton dans le sens antihoraire jusqu'à la valeur souhaitée.
- Pour réduire la profondeur de plongée avec précision, abaissez la vis de réglage micrométrique en tournant le bouton dans le sens horaire jusqu'à la valeur souhaitée.

INTERRUPEUR (fig 15)

1. Pour allumer le bloc-moteur, appuyez sur l'interrupteur côté droit portant la mention «I».
2. Pour arrêter le bloc-moteur, appuyez sur l'interrupteur côté gauche portant la mention «O».

Tenez toujours la toupie et le fer de toupie loin de la pièce lorsque vous appuyez sur l'interrupteur pour le mettre en position de marche. Ne touchez la pièce avec la toupie et le fer de toupie que lorsque la toupie a atteint la vitesse sélectionnée. Ne retirez la toupie et le fer de toupie de la pièce qu'après avoir arrêté le bloc-moteur de la toupie et après l'arrêt complet du fer de toupie.



DÉMARRAGE PROGRESSIF

La commande de démarrage souple minimise la torsion du couple, comme dans les moteurs de toupie de grande taille, en limitant la vitesse de démarrage du moteur. Cela augmente la durée de vie du moteur.

SÉLECTEUR DE VITESSE VARIABLE (fig 16)

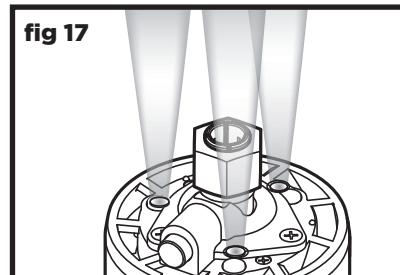
La fonction de vitesse variable de cette toupie vous permet d'adapter la vitesse appropriée au matériau à poncer.

1. La molette à vitesse variable est utilisée pour régler la vitesse de la toupie.
2. Tournez la molette pour augmenter ou diminuer la vitesse de l'outil.
3. La position «1» permet de sélectionner la vitesse la plus lente; la position «6» permet de sélectionner la vitesse la plus rapide. Ajustez la vitesse pour une performance optimale.



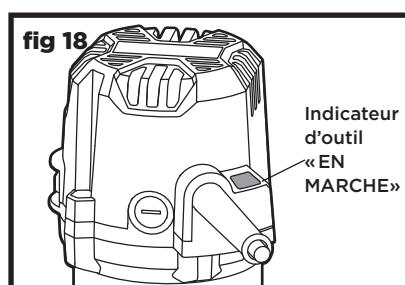
LAMPES DE TRAVAIL À DEL (fig 17)

Le bloc-moteur de votre routeur comporte 3 lampes de travail intégrées situées autour du mandrin pour offrir une grande visibilité de la pièce à travailler lors de la coupe. Ces lampes sont toujours allumées lorsque l'interrupteur est en position de marche.



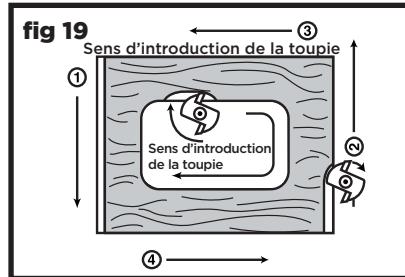
INDICATEUR D'OUTIL «EN MARCHE» (fig 18)

Votre toupie dispose également d'un témoin s'illuminant lorsque l'outil est branché, situé sur le capuchon supérieur du bloc-moteur à l'entrée du cordon d'alimentation dans le bloc-moteur. Ce témoin vert est toujours allumé lorsque le bloc-moteur de la toupie est branché à une source d'alimentation.



SENS D'INTRODUCTION DE LA TOUPIE (fig 19)

Le secret d'un toupillage professionnel repose sur la préparation attentive de la coupe, la sélection de la bonne profondeur de coupe, la connaissance de la réaction du fer dans la pièce à travailler, et le taux et le sens d'introduction de la toupie.



SENS D'INTRODUCTION — COUPES EXTERNES) (fig 19)

Le fer de toupie tourne dans le sens horaire (lorsqu'il est installé sur une table à toupie, il tourne dans le sens antihoraire). L'introduction du fer de la gauche à la droite forcera le fer à tirer la toupie vers la pièce à travailler. Si le fer de toupie est introduit dans le sens inverse (de droite à gauche), la force de rotation du fer de toupie aura tendance à éloigner le fer de la pièce à travailler. C'est ce qu'on appelle «usinage tangentiel en opposition». L'«usinage tangentiel en opposition» peut entraîner une perte de contrôle et éventuellement des blessures corporelles.

Lorsque l'«usinage tangentiel en opposition» est nécessaire (par exemple, reculer autour d'un coin), agissez très prudemment afin de garder le contrôle de la toupie. La vitesse élevée du fer de toupie lors d'une introduction adéquate (de gauche à droite) réduit les risques de rebond dans des conditions normales. Toutefois, si le fer de toupie heurte un nœud, une zone à grain dur ou un objet étranger, un «rebond» peut en résulter. Un rebond peut endommager votre pièce à travailler et pourrait vous faire perdre le contrôle de la toupie et entraîner des blessures.

Un rebond s'effectue toujours dans le sens opposé de la rotation dans le sens horaire, ou dans le sens antihoraire. Pour vous protéger et éviter les rebonds, planifiez votre travail et le sens d'introduction du fer de manière à ce que les bords tranchants du fer restent toujours mordus dans le bois non coupé. Inspectez toujours votre pièce à travailler à la recherche de nœuds, de grains durs

TOUPILLAGE D'UN ARC CIRCULAIRE (fig 20)

1. Inversez d'abord le guide de coupe rectiligne.
2. Verrouillez la goupille de centrage avec l'écrou comme illustré.
3. Insérez les tiges du guide de coupe rectiligne dans la plaque de base.
4. Enfoncez la goupille de centrage dans le centre marqué de l'arc circulaire.
5. Tournez la vis de blocage dans le sens horaire pour serrer les tiges.
6. Mettez la toupie en marche, guidez-la et avancez-la de manière consistante à travers la pièce.

fig 20a

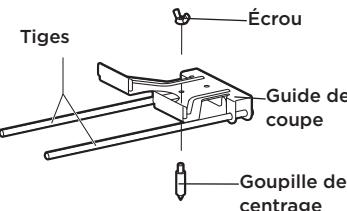
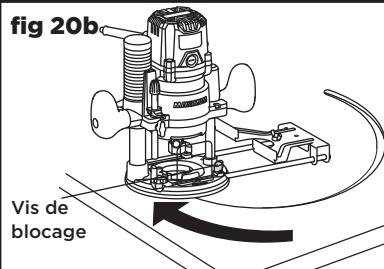


fig 20b



COPIER LA FORME (fig 21)

1. Montez la douille de guidage (avec le rouleau de guidage monté) comme illustré
2. Insérez les tiges du guide de coupe rectiligne dans la plaque de base.
3. Tournez la vis de blocage dans le sens horaire pour serrer les tiges.
4. Mettez la toupie en marche et guidez-la le long du bord de la pièce avec une légère pression latérale.
5. Ajustez le guide de bord à différents endroits et vous obtiendrez la même forme que le bord de la pièce.

fig 21a

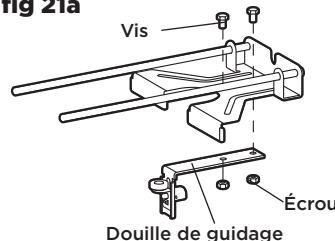
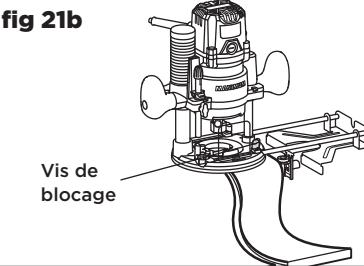


fig 21b



AVERTISSEMENT!

- Un rebond peut provoquer le sursaut de l'outil électrique vers l'utilisateur, ce qui peut entraîner une perte de contrôle et des blessures graves. Prenez toujours des précautions contre les rebonds, comme décrit dans le guide d'utilisation.

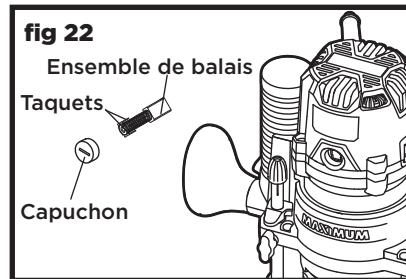
ENTRETIEN

Avant d'effectuer tout nettoyage ou entretien, assurez-vous que la toupie est débranchée de la source de courant. Gardez toutes les ouvertures d'aération propres. Évitez d'utiliser des solvants pour nettoyer les pièces en plastique. La plupart des plastiques peuvent être endommagés par divers types de solvants commerciaux. Servez-vous d'un chiffon propre pour éliminer la saleté, l'huile et la graisse.

Après avoir utilisé la toupie pendant un certain temps, de la poussière de bois peut pénétrer dans la base ou le mandrin; il est préférable d'utiliser de l'air comprimé ou une brosse pour nettoyer la poussière.

REEMPLACEMENT DES BALAIS DE CARBONE (fig 22)

1. Débranchez la fiche de la source d'alimentation.
2. Remplacez les deux balais de carbone si l'un ou l'autre fait moins de 1/4 po (6,4 mm) de long, ou si le ressort ou le fil est endommagé ou brûlé.
3. À l'aide d'un tournevis à tête plate, retirez le capuchon noir sur chaque côté du bloc-moteur et retirez délicatement les dispositifs à balais à ressort.
4. Les balais doivent être propres et en mesure de glisser librement dans leurs canaux de guidage.
5. Insérez des ensembles à balais neufs dans les canaux de guidage. La partie en carbone doit être insérée en premier et les deux taquets en métal doivent entrer dans les fentes correspondantes dans le canal de guidage. N'oubliez pas de replacer les deux capuchons après avoir inspecté et remplacé les balais.
6. Serrez bien les capuchons sans trop les serrer. Laissez la toupie fonctionner à vide (sans un fer de toupie) pendant cinq minutes avant de l'utiliser de nouveau afin de terminer la mise en place des balais neufs.



REMARQUE: Lorsque vous replacez les mêmes brosses, assurez-vous qu'elles soient dans la même position que lorsque vous les avez retirées. Cela évitera la nécessité d'une période de rodage.

**AVERTISSEMENT!**

- Pour votre sécurité, mettez l'interrupteur en position d'arrêt et débranchez le bloc-moteur de toupie de la source d'alimentation avant toute opération d'entretien ou de nettoyage.
- Ne laissez aucun liquide pour frein, essence, huile dégrippante ni aucun autre produit à base de pétrole entrer en contact avec les pièces en plastique. Ces substances contiennent des produits chimiques qui peuvent endommager, fragiliser ou détruire le plastique.
- Pour garantir la sécurité et la fiabilité, toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service qualifié.

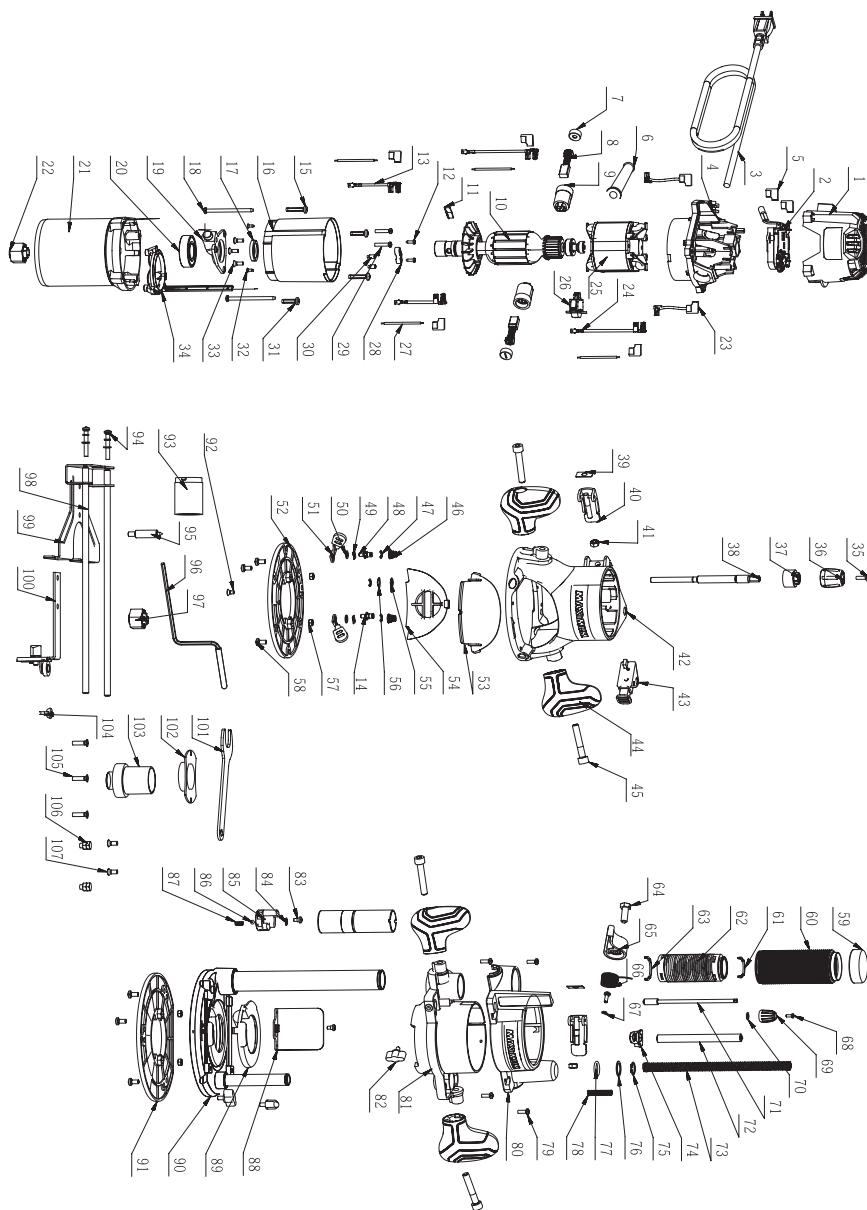
DÉPANNAGE

DÉPANNAGE

Problème	Causes possibles	Solution
La toupie ne fonctionne pas.	La fiche n'est pas branchée dans la source d'alimentation.	Branchez le cordon à la source d'alimentation.
	L'interrupteur est en position « OFF » (arrêt).	Mettez l'interrupteur en position « ON » (marche).
	Les balais de carbone sont usés.	Retirez les capuchons et remplacez les anciens balais par de nouveaux balais.
Les coupes de la toupie ne sont pas lisses.	Le fer est émoussé.	Remplacez-le par un fer affûté.
Le fer de toupie ne peut pas être installé.	La taille du fer de toupie est inappropriée pour le mandrin.	Utilisez uniquement des fers de 1/4 po (6,4 mm) de diamètre avec le mandrin de 1/4 po (6,4 mm); utilisez seulement des fers de 1/2 po (12,7 mm) de diamètre avec le mandrin de 1/2 po (12,7 mm).
Impossible d'enlever le fer de toupie.	Le fer de toupie adhère au mandrin.	Retirez le mandrin et le fer de toupie ensemble, puis cognez le fer de toupie afin de le faire sortir du mandrin.
Le bloc-moteur ne peut pas être serré fermement.	L'écrou de blocage de l'arbre fixe ou plongeant est desserré.	Tournez l'écrou de blocage dans le sens horaire pour ajuster le degré de serrage.
	La poussière de bois est entrée dans la base ou la bride du bloc-moteur.	Utilisez de l'air comprimé ou une brosse pour nettoyer la poussière.
Le bloc-moteur ne peut pas être installé en douceur dans la base.	La poussière de bois est accumulée dans la base ou le bloc-moteur.	Utilisez de l'air comprimé ou une brosse pour nettoyer la poussière.

Si le problème persiste après avoir effectué les vérifications décrites ci-dessus, contactez le service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.

EXPLODED VIEW



LISTE DES PIÈCES

LISTE DES PIÈCES

N°	N° de pièce	Description	N°	N° de pièce	Description
1	3131140000	Couvercle supérieur	19	2823022000	Ensemble de verrouillage de l'axe
2	4900277000	Régleur de vitesse	20	5700056000	Roulement
3	4810003000	Cordon d'alimentation et fiche	21	3422740000	Boîtier
4	3131141000	Boîtier central	22	2823121000	Pince de serrage
5	4930008000	Sleeve	23	4860818000	Ensemble de fils internes
6	3121050000	Protecteur de cordon	24	2822039000	Ensemble de fils internes
7	3120537000	Couvercle de balai	25	2740118000	Stator
8	4960019000	Ensemble de balais de carbone	26	4870758000	Interrupteur à bascule
9	2800005000	Porte-balai	27	4860004000	Fil interne
10	2823114000	Ensemble de rotor	28	3122798000	Fixation de cordon
11	3121518000	Capuchon transparent	29	5610106000	Vis autotaraudeuse
12	5610017000	Vis autotaraudeuse	30	5620017000	Vis hexagonale à tête creuse
13	2822038000	Ensemble de fils internes	31	5610059000	Vis autotaraudeuse formant le filet
14	4620466000	Vis	32	5610076000	Vis autotaraudeuse
15	5610220000	Vis autotaraudeuse formant le filet	33	5620069000	Vis
16	3125687000	Chicane de ventilateur	34	2823021000	Porte-DEL
17	5630179000	Écrou	35	5620041000	Vis
18	5610050000	Vis autotaraudeuse	36	3320460000	Molette de réglage

N°	N° de pièce	Description	N°	N° de pièce	Description
37	3123281000	Indicateur	54	3123294000	Support antipoussière
38	3550854000	Arbre	55	5650337000	Rondelle
39	3703872000	Plaque	56	5650172000	Rondelle ondulée
40	2823122000	Ensemble de levier	57	5630003000	Écrou hexagonal
41	5630015000	Écrou hexagonal à couple dominant	58	5620049000	Vis
42	2827570000	Ensemble de montage	59	3131155000	Plaque du couvercle
43	2822272000	Ensemble de réglage	60	3131146000	Joint à soufflet
44	3322854000	Poignée	61	5660306000	Anneaux de retenue pour arbre
45	5620024000	Vis hexagonale à tête creuse	62	3660831000	Ressort
46	3660498000	Ressort	63	5660307000	Anneau de retenue de soufflet
47	5660005000	Anneau de retenue de type E	64	5640372000	Boulon à tête hexagonale
48	5620467000	Vis	65	3420398000	Levier de verrouillage de plongée
49	5650407000	Rondelle ondulée	66	3660254000	Ressort de torsion
50	5650013000	Rondelle ordinaire	67	5650007000	Rondelle à ressort
51	3402540000	Levier	68	5620032000	Vis
52	3122840000	Plaque de base	69	3120200000	Molette de réglage
53	3121637000	Déflecteur de copeaux	70	5650014000	Rondelle ordinaire

LISTE DES PIÈCES

N°	N° de pièce	Description	N°	N° de pièce	Description
71	3553549000	Tige réglable	89	3131159000	Couvercle de collecte
72	3553550000	Manchon réglable	90	2827569000	Assemblage de la base
73	3660816000	Ressort de compression	91	3122841000	Plaque de base
74	3131156000	Indicateur de profondeur	92	5620067000	Vis
75	5660018000	Anneaux de retenue pour arbre	93	3123286000	Adaptateur pour dispositif d'aspiration
76	5650525000	Rondelle ordinaire	94	2823098000	Vis avec écrou
77	5690120000	Joint torique	95	3550713000	Poteau central
78	3660399000	Ressort	96	3402220000	Levier de réglage de la profondeur
79	5620040000	Vis	97	2823125000	Pince de serrage
80	3131145000	Couvercle de cadre de plongée	98	3550588000	Tige de guidage
81	2827571000	Ensemble de cadre de plongée	99	3703925000	Guide
82	3400189000	Boulon de verrouillage	100	3400204000	Ensemble de guide de balai
83	5620103000	Vis sans tête à épaulement	101	3700807000	Clé
84	3700078000	Rondelle ondulée	102	3700806000	Douille de guidage
85	3420387000	Table tournante	103	3131154000	Adaptateur pour dispositif d'aspiration
86	5700046000	Bille en acier	104	5630056000	Écrou à oreilles
87	3660030000	Ressort	105	5620075000	Vis
88	3123344000	Déflecteur de copeaux	106	2824535000	Boulon et écrou

N°	N° de pièce	Description	N°	N° de pièce	Description
-----------	--------------------	--------------------	-----------	--------------------	--------------------

107 5620074000 Vis

Si des pièces sont manquantes ou endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler le service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Le présent article de marque MAXIMUM est visé par une garantie d'une durée de 5 ans à compter de sa date d'achat au détail initial couvrant exclusivement les vices de fabrication et de matériaux, et il est soumis aux dispositions suivantes pour ce qui est des composants suivants :

- a) Composant A : l'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- b) Composant B : les accessoires, y compris les mèches et les lames de scie, ne sont pas couverts par la garantie.

Sous réserve des conditions et des restrictions décrites ci-dessous, le présent article, s'il nous est retourné accompagné d'une preuve d'achat à l'intérieur de la période de garantie prévue et s'il est couvert par la présente garantie, sera réparé ou remplacé (par un article du même modèle, ou encore par un article de valeur égale ou dont les caractéristiques sont comparables), à l'entière appréciation du centre de réparation autorisé de MAXIMUM Canada (le «Fournisseur de services»). Nous assumerons le coût de tout remplacement ou réparation ainsi que les frais de main-d'œuvre s'y rapportant.



Ces garanties sont assujetties aux conditions et restrictions suivantes:*

- a) un contrat de vente attestant l'achat et la date d'achat doit être fourni;
- b) les défauts de fabrication et de matériaux doivent être évalués et déterminés par le fournisseur de services;
- c) la présente garantie ne couvre aucun article ni aucune pièce dont l'usure, le bris ou le non-fonctionnement est causé par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, des dommages accidentels, de la négligence ou encore une mauvaise installation, une utilisation inadéquate ou un manque d'entretien (conformément à ce qui est mentionné dans le guide d'utilisation ou le mode d'emploi pertinent);
- d) la présente garantie ne couvre pas l'usure normale, pas plus que les pièces détachées ou les accessoires (y compris les forets et les lames de scie) qui pourraient être fournis avec l'article et qui, de par leur nature, ont une durée de vie limitée et dont on s'attend à ce qu'ils deviennent inutiles ou inutilisables après une période d'utilisation raisonnable;
- e) la présente garantie ne s'applique pas à l'entretien régulier et aux articles de consommation incluant, sans s'y limiter, le carburant, les lubrifiants, les sacs d'aspirateur, les lames, les courroies, le papier abrasif, les mèches, les liquides, les joints toriques, les mises au point ou les réglages;
- f) la présente garantie exclut les composants suivants, qui pourraient accompagner votre article :

- 1) l'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- 2) les accessoires, y compris les forets et les lames de scie, ne sont visés par aucune garantie.
- 3) la présente garantie ne s'applique pas si un tiers (c'est-à-dire des personnes non autorisées par le fabricant) a causé des dommages en effectuant ou en tentant d'effectuer des réparations, et ces réparations ou ces tentatives de réparation non autorisées invalideront intégralement la présente garantie;
- 4) la présente garantie ne couvre que les pièces d'origine, sauf si le détaillant ou le fabricant, ou encore des personnes autorisées par le détaillant ou le fabricant, ont réparé ou remplacé les pièces;
- 5) la présente garantie ne couvre pas les articles qui ont été vendus à l'acheteur initial en tant qu'articles reconditionnés ou remis à neuf (sauf indication écrite à l'effet contraire);
- 6) la présente garantie ne couvre pas les articles ni les pièces qui contiennent des pièces d'un autre fabricant, et elle ne s'applique pas si des personnes non autorisées ont réparé ou modifié, ou encore ont tenté de réparer ou de modifier, les articles ou les pièces;
- 7) la présente garantie ne couvre pas la détérioration normale du revêtement extérieur, notamment les égratignures, les bosses, les éclats de peinture ou encore l'oxydation ou la décoloration causée par la chaleur, par des substances abrasives ou par des produits nettoyants chimiques;
- 8) la présente garantie ne couvre pas les composants vendus par d'autres fabricants et identifiés comme tels, lesquels seront couverts par la garantie du fabricant en cause, s'il y a lieu;
- 9) les articles remplacés par le détaillant dans le cadre de l'exécution des obligations découlant de la garantie sont soumis aux conditions de garantie initiales ainsi qu'aux délais connexes écoulés depuis la date d'achat initial; si l'article est acheté au Québec, la durée de la garantie sera prolongée sur une période correspondant au délai pendant lequel le détaillant québécois a gardé l'article en sa possession dans le but d'exécuter les obligations découlant de la garantie; et les articles remplacés ne seront pas considérés comme des nouveaux articles pour les besoins de la garantie;
- 10) les seules obligations du détaillant et du fabricant ainsi que les seuls recours de l'acheteur dans le cadre de la présente garantie se résument à ce qui est mentionné dans les présentes. Les garanties énoncées dans les présentes sont incessibles et sont exclusivement accordées à l'acheteur. DE PLUS, LES GARANTIES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU LES AUTRES CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU PRÉVUES PAR LA LOI (Y COMPRIS LES PROTECTIONS PRÉVUES EN VERTU DES LOIS INTITULÉES THE SALE OF GOODS ACT ET THE INTERNATIONAL SALE OF GOODS ACT), QUI DÉCOULENT NOTAMMENT DES HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE L'USAGE DU COMMERCE, Y COMPRIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS TACITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA COMMERCIALITÉ ET À LA PERTINENCE

OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UNE UTILISATION PRÉCISE, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LE DÉTAILLANT ET PAR LE FABRICANT.

Restrictions supplémentaires

La présente garantie s'applique uniquement à l'acheteur original et ne peut être transférée.

La présente garantie sera applicable pendant cinq ans à compter de la date d'achat au détail initial qui est indiquée sur la facture.

Ni le détaillant, ni MAXIMUM Canada, ni le fabricant ne seront responsables des autres frais, pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, accessoires, punitifs ou consécutifs, qui pourraient découler de la vente ou de l'utilisation de l'article ou de l'incapacité à l'utiliser.

Le détaillant, MAXIMUM Canada et le fabricant ne seront en aucun cas tenus responsables envers l'acheteur en ce qui a trait à une réclamation relative a) à des dommages indirects, spéciaux, punitifs, accessoires, exemplaires ou consécutifs, b) à une indemnité pour la perte de bénéfices, de revenus escomptés, d'épargne ou de clientèle, ou toute autre perte de nature économique pour l'acheteur, c) à des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés, qu'elle qu'en soit la cause, d) à une participation ou à une compensation relative à une réclamation présentée contre l'acheteur, e)

aux dommages liés aux articles d'un tiers ou aux services fournis par un tiers ou aux matériaux de l'acheteur, ou f) aux dommages liés à l'interruption, aux retards, aux erreurs ou aux omissions; dans chaque cas en vertu de tout principe en droit ou en équité, découlant de la présente garantie ou relativement à celle-ci, même si l'éventualité de ces événements a fait l'objet d'un avis. Malgré les dispositions qui figurent dans les présentes et les droits conférés à

l'acheteur en vertu des lois et de l'équité ou autrement, aux termes de la présente garantie, la responsabilité du détaillant ou du fabricant, qu'elle découle d'un contrat, d'un délit civil, du fait de l'article ou de toute autre cause, ne pourra en aucun cas être globalement supérieure au montant payé au détaillant par l'acheteur pour l'article visé par la présente garantie.

***Avis au consommateur**

La présente garantie vous accorde des droits précis et il se peut que vous ayez d'autres droits, lesquels peuvent varier d'une province à l'autre. Les dispositions énoncées dans la présente garantie ne visent pas à modifier, à restreindre, à éliminer, à rejeter ou à exclure les garanties énoncées dans les lois fédérales ou provinciales applicables.

En plus de la garantie limitée de 5 ans, cet article de marque MAXIMUM est couvert par notre garantie suivante :

Garantie de réparation d'une durée de 1 an

À tout moment au cours de la première année suivant l'achat du présent article, MAXIMUM Canada exécutera l'entretien de l'article et remplacera les pièces essentielles qui sont anormalement usées par suite d'une utilisation normale de l'article.

Les éléments suivants sont exclus de la garantie de réparation de 1 an :

- a) les pièces ou les éléments manquants ou endommagés en raison d'une utilisation abusive ou d'une mauvaise utilisation;
- b) une usure des pièces ou des accessoires non essentiels qui ne touchent pas la fonction principale de l'article.

Garantie de satisfaction d'une durée de 90 jours

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du fonctionnement de votre article de marque MAXIMUM pour quelque motif que ce soit, vous pouvez le retourner, accompagné d'une preuve d'achat, dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de procéder à un échange ou d'obtenir un remboursement intégral.

Fabriqué en Chine

Importé par

MAXIMUM CANADA TORONTO, CANADA M4S 2B8